

Le Pic de Saint-Cyr



Une randonnée proposée par bernardino

La montée et la descente de ce sommet se font en forêt, la liaison entre les deux est effectuée sur un parcours en crête de toute beauté.

Remarque : suite à messages de plusieurs randonneurs il est préférable au retour de suivre le balisage jaune indiquant la direction d'Antonaves.



Trace n° 6084

Durée	5h 05	Difficulté	Moyenne
Distance	10,05 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	772 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	763 m	Commune	Antonaves (05300)
Point haut	1 341 m	Régions	Alpes, Baronnies, Dauphiné
Point bas	625 m		

Description

A Laragne prendre la route de [Ribiers](#), tourner à droite pour Chateauneuf de Chabre puis [Antonaves](#), se garer au parking du sommet du village.

(DA) Prendre la route (panneau Pic Saint Cyr), parvenir à une bifurcation au dessus du village.

(1) Prendre la piste de gauche c'est le GRP® balisage JR (Jaune Rouge). Suivre ce balisage, le sentier par endroits coupe la piste forestière, pour atteindre le Col de Saint Pierre.

(2) À ce carrefour partent plusieurs sentiers, prendre à droite le PR® (balisé jaune) le panneau indique Pic Saint Cyr. Entamer une montée par endroits pierreuse pour atteindre ce sommet.

(3) Descendre alors par la crête, le sentier est visible depuis le sommet, entrer alors dans la forêt.

(4) Rejoindre dans un grand champ une nouvelle piste forestière. La suivre jusqu'au parking (D/A).

Points de passage

- D/A Parking d'Antonaves**
N 44.266325° / E 5.803692° - alt. 625 m - km 0
- 1 Bifurcation**
N 44.266793° / E 5.801917° - alt. 652 m - km 0.3
- 2 - Col de Saint-Pierre (1269 m)**
N 44.241999° / E 5.790903° - alt. 1 273 m - km 4.42
- 3 - Pic de Saint-Cyr (1365 m)**
N 44.244191° / E 5.790694° - alt. 1 341 m - km 5.09
- 4 Crête de la Montagne Saint Cyr**
N 44.265032° / E 5.791373° - alt. 1 020 m - km 7.44
- D/A Parking d'Antonaves**
N 44.266397° / E 5.80364° - alt. 627 m - km 10.05

Informations pratiques

Cette balade est déconseillée en période estivale car la chaleur doit y être intense. Faite début juin c'est déjà une bonne température qui nous a accompagnée. Alors inutile de dire que l'eau est fortement conseillée, et comme il n'y en a pas sur le trajet, il faut s'en procurer dès le départ.

À voir

Circuit très intéressant dans ces préalpes de Sisteron-Laragne qui permet de découvrir les premiers sommets de cette partie Sud-Ouest du département des Hautes-Alpes. Sont visibles ici également les montagnes surplombant Digne et au loin le Mont Ventoux, ce géant de Provence. Hélas aujourd'hui les nuages nous ont masqué les sommets des Écrins.

Autre particularité de ce lieu, ce sont les protections plastiques qui couvrent les vergers de cette vallée du Buëch célèbre pour ses fameuses pommes et poires.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-pic-de-saint-cyr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2026 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.